

**D**epuis son accession au pouvoir, Emmanuel Macron impose des réformes qui remettent en cause nos acquis et menacent la cohésion de notre société.

Après le Code du travail, la sécurité sociale, l'assurance chômage, c'est la Fonction publique qui est en train de subir une attaque sans précédent.

La loi de transformation de la Fonction publique votée au mois de juillet 2019, change les principes sur lesquels a été construit le statut général des fonctionnaires de 1946.

Malgré la multiplication des oppositions et le malaise social provoqué par sa politique, Emmanuel

Macron garde les mêmes orientations. Il a confirmé **son intention d'engager une réforme des retraites par points** qui ne seront plus calculées sur le salaire des 6 derniers mois pour les fonctionnaires, mais sur l'ensemble de la carrière en intégrant les primes.

Les personnels de l'éducation nationale seront doublement pénalisés, d'abord parce que le système de retraite par points constitue une régression en rupture avec le système actuel pour tou-ttes les salarié-es, mais aussi en raison de la faiblesse de leurs salaires et du montant de leurs primes.

Un-e enseignant-e, pour une carrière complète, pourrait perdre plusieurs centaines d'euros s'il ou elle ne se résigne pas à travailler plus longtemps, sans pour autant prévoir le montant précis de sa pension, fluctuant

avec la valeur du point.

La mise en place d'un tel système représenterait une **régression sociale majeure** pour la population. Sur un sujet aussi important, face à un gouvernement qui n'a aucune intention de dialoguer ni d'infléchir sa politique, il faut construire un rapport de force à la hauteur de ces enjeux.

**Les personnels de l'Éducation nationale seront doublement pénalisés par la réforme des retraites**

La construction de luttes dans la durée est la seule façon de contraindre ce gouvernement à renoncer à ses projets néfastes et à écouter les revendications des

personnels en matière de salaire, de conditions de travail et de retraite.

Dès la rentrée, participons largement aux assemblées générales et réunions syndicales qui ne manqueront pas d'être organisées afin de construire les suites de la mobilisation. D'ores et déjà, la CGT appelle à une journée d'action interprofessionnelle pour défendre notre système de retraite par répartition et imposer d'autres choix !



## Sommaire

- 1— Édito.
- 2— Lycées : une rentrée sous tension  
Voie pro : la casse de la voie professionnelle.
- 3— Loi Fonction publique.
- 4— La CGT Éduc'action revendique.

## Lycées généraux et technologiques : rentrée sous tension

L'année scolaire s'est terminée par une grève inédite par son ampleur et la détermination des grévistes lors des examens. Devant la colère des personnels poussés à bout par ses contre-réformes, JM Blanquer n'a eu pour seule réponse que l'autoritarisme, les menaces de sanctions et le mépris des personnels comme des bachelier-ères en ordonnant aux jurys de bac d'inventer des notes bafouant ainsi leur souveraineté mais aussi le principe d'égalité devant l'examen.

Or, malgré les discours du ministre assurant du soutien des enseignant·es et des bienfaits de ses réformes des lycées, il est évident que celle-ci est massivement rejetée par les personnels et soulève l'inquiétude des lycéen·nes et de leur famille.

Dans ce contexte, la mise en œuvre en cette rentrée de la réforme du lycée général et technologique est alarmante. En effet, personne n'est en capacité de prévoir le calibrage des groupes de spécialités en première générale : des spécialités ouvertes en juin devront-elles fermer à la rentrée faute d'effectifs suffisants ? Les élèves auront-elles ou ils satisfaction de leurs vœux ? Comment les emplois du temps des classes et des enseignant·es pourront-ils être cohérents pédagogiquement et en termes de conditions de travail pour les personnels au vu des contraintes liées à la réforme ? Comment les plages d'épreuves com-

munes de contrôles continus vont-elles être organisées ? Etc. Tout concourt donc à une rentrée—et plus globalement une année scolaire—chaotique. La colère, déjà profonde des personnels, risque de s'en trouver multipliée.



**La mise en place de la réforme peut s'avérer chaotique dans de nombreux établissements**

La CGT Educ'action soutiendra les personnels en cette rentrée et les appelle à se réunir en assemblée générales pour construire la lutte permettant l'abrogation de la réforme et l'ouverture de discussions pour un lycée enfin émancipateur pour les élèves comme les personnels.

## Le démantèlement de la voie professionnelle se confirme

Cette rentrée marquera un tournant important pour la voie professionnelle sous statut scolaire. La réforme voulue par le ministère s'appliquera sur le terrain, en particulier par la publication en juillet, d'un nouveau vademecum consacré au développement de l'apprentissage à l'Éducation nationale.

S'ajoutant à tous les autres dispositifs inscrits dans la réforme, la généralisation de l'apprentissage dans les LP va générer un bouleversement sans précédent dans les pratiques des personnels et la formation des élèves.

La mixité des parcours et des publics introduit annualisation et modularisation qui obligera à organiser les enseignements pour des publics hétérogènes avec des rythmes différents et des parcours individualisés.

La loi « *liberté de choisir son avenir professionnel* » accélère la dérèglementation de l'enseignement sous statut scolaire mettant les établissements sous la coupe des branches professionnelles maîtresses à la fois du financement et de la validation des parcours des « *apprenants* ».

Ces réformes parachèvent la mise en place des compétences : exit le diplôme professionnel qui combinait temps de formation et maîtrise de savoirs disciplinaires. L'insertion est devenue le maître mot et les bornes entre formation initiale et continue sont abolies.

Tous ces changements vont dégrader les conditions de travail des enseignant·es aucune garantie de reconnaissance.

La CGT Educ'action appelle tous les personnels à se réunir dès la rentrée pour débattre des modalités qui permettront de sauvegarder l'enseignement professionnel sous statut scolaire et d'obtenir sa réelle revalorisation.

La loi de la transformation de la Fonction publique a terminé sa navette parlementaire et a été promulguée durant l'été. Présentée aux organisations syndicales en février 2019, elle a eu le mérite de faire l'unanimité contre elle. Ses implications dans l'Éducation nationale vont bouleverser le fonctionnement de notre Institution dans bien des domaines.

### Une menace sur le statut :

Par cette loi, c'est, tout d'abord, le statut de la Fonction publique qui est menacé. Ce statut, créé après-guerre afin de protéger les agent-es face à un régime autoritaire, était aussi un moyen de garantir un service public équitable et impartial sur tout le territoire. Avec la loi de la transformation de la Fonction publique, l'État social serait, à terme, dépossédé de toute une série de missions de services publics qui seraient ainsi abandonnée et privatisées.

### Une remise en cause du statut de la Fonction publique et des services publics

### Des contractuel-les recruté-es massivement :

De plus, cette loi institue un « *contrat de projet* » et si les mots ont un sens, il est alors aisé de comprendre que le recrutement de contractuel-les va considérablement augmenter y compris pour les personnels de direction. Pour une durée déterminée, des personnels pourront être recruté-es sans possibilité d'obtenir à terme un CDI. Des personnels jetables et vulnérables en proie à la pression et à l'obligation de résultats !



### Des instances représentatives vidées de leurs prérogatives :

Cette loi est également un coup dur pour la démocratie. En effet, elle prévoit de supprimer le rôle tenu par les élu-es paritaires sur les mutations ou les promotions lors des commissions paritaires. Les missions des CAP seront davantage axées sur les cas de recours... Ne subsisteront donc que les CAP relatives à la situation individuelle (recours, révisions du compte-rendu) et à la discipline.

### Suppression du rôle des commissions paritaires en matière de promotion et d'orientation

Les agent-es qui, pour la plupart, faisaient confiance aux organisations syndicales pour veiller à ce que les décisions soient prises de manière équitable en seront pour leur frais ! Désormais place à l'arbitraire, aux petits arrangements locaux et au mérite. Ce n'est pas la conception que nous avons de la démocratie sociale.

Quant aux CHSCT, ils fusionneraient avec les comités techniques. Un moyen de minorer la prise en compte de la médecine de prévention dans notre professions.

Cette loi représente un recul historique non seulement pour des milliers de salarié-es mais aussi pour des milliers d'usager-ères.

Des journées de mobilisations sont d'ores et déjà prévues en septembre.

À nous de faire reculer le gouvernement et de revendiquer une Fonction publique forte au service de toutes et tous.



## Une rentrée offensive avec la CGT !

**L'**année scolaire a été marquée par de nombreuses mobilisations contre la politique de Jean-Michel Blanquer.

**La CGT Éduc'action a, dès l'annonce des réformes, élaboré du matériel, sous différentes formes, afin d'expliquer aux collègues les aspects mais aussi les conséquences de ces réformes, Expliquer, analyser, rendre lisible y compris l'implicite, n'est-ce pas le rôle des organisations syndicales ?**

Dans un premier temps, grâce à nos militant·es présent·es sur le terrain, nous avons tenu de nombreuses réunions d'information syndicale.

Sans tabou, nous avons souligné les conséquences de ces réformes sur les élèves mais aussi sur les conditions de travail des personnels.

Parallèlement, les collègues se sont mobilisé·es localement, parfois en dehors des structures syndicales. Plusieurs collectifs hors cadre syndical sont apparus, lamentant de nombreux·ses nouvelles·veaux collègues à s'engager dans la lutte contre le gouvernement.

**Nous avons soutenu les collègues en lutte. C'est notre devoir de militant·es syndicaux·ales dans une organisation qui se veut au plus près des salarié·es**

Nous avons toujours pris en compte la parole portée par ces collectifs qui, même s'ils n'étaient pas toujours structurés, ont pu enrichir les échanges lors des Assemblées Générales locales.

Alors que le ministre s'est montré inflexible lors de la surveillance des examens, corrections ou jurys, la CGT Éduc'action a toujours soutenu les décisions prises collectivement dans ces Assemblées Générales et s'est efforcée au mieux de traduire les revendications des collègues par des préavis de grève, des communiqués de presse ou lors d'échanges avec notre administration.

La lutte s'inscrit dans le temps avec les forces en présence et ça, à la CGT, nous y sommes attaché·es. La CGT Éduc'action ce sont des militantes, des militants mais aussi des adhérentes ou adhérents qui ont des convictions et partagent des valeurs communes.

Macron et son gouvernement ont un but : affaiblir les organisations syndicales, les décrédibiliser et les contourner pour avoir un champ d'action encore plus libre. Pour cela l'image du syndicalisme est attaquée continuellement en voulant la décrire, comme inefficace. Pourtant dans tous les secteurs, lorsque les salarié·es gagnent, c'est quand elles-ils ont réussi à imposer un rapport de force via une organisation structurée, sans compromission et capable de mener le combat.

**C'est ensemble que nous connaissons à nouveau des victoires sociales. Rien n'est immuable et les choses peuvent s'inverser.**

**Alors en ce début d'année, vous pouvez nous rejoindre, vous syndiquer et mener les combats avec nous.**

**Ensemble parce qu'on est plus fort·e,  
Rejoignez la CGT !**

### Pour rejoindre la CGT Éduc'action

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Commune : ..... Téléphone : .....

Mél : .....

Profession : .....

À retourner à : CGT Éduc'action 59/62 — 254 Boulevard de l'Usine — CS 20111 — 59030 Lille Cedex  
Ou nous contacter par mail à [acad@cgteduc-lille.org](mailto:acad@cgteduc-lille.org)

